



Distribution: générale Point 8 de l'ordre du jour
Date: 14 novembre 2018 WFP/EB.2/2018/8-D/1/5
Original: anglais Questions opérationnelles – Projets approuvés
par correspondance
Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Révision du plan stratégique de pays provisoire de transition pour l'Iraq

| | Chiffres actuels | Modification | Chiffres révisés |
|--|---|--|--|
| Durée | 1^{er} janvier– 31 décembre 2018 | Prolongation: 1^{er} janvier–30 juin 2019 | 1^{er} janvier 2018– 30 juin 2019 |
| Bénéficiaires | 845 824 | -90 811 | 755 013 |
| <i>(en dollars É.-U.)</i> | | | |
| Coût total | 216 825 661 | 53 411 613 | 270 237 274 |
| Transferts | 175 696 373 | 49 466 630 | 225 163 003 |
| Mise en œuvre | 15 722 102 | -1 506 142 | 14 215 960 |
| Coûts d'appui directs ajustés | 12 173 695 | 2 191 261 | 14 364 956 |
| Total partiel | 203 592 170 | 50 151 749 | 253 743 919 |
| Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent) | 13 233 491 | 3 259 864 | 16 493 355 |

Marqueur de l'âge et de l'égalité hommes-femmes* 2A

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Décision

Le Conseil a approuvé par correspondance la révision du plan stratégique de pays provisoire de transition pour l'Iraq et l'augmentation budgétaire correspondante, d'un montant de 53 411 613 dollars É.-U., faisant l'objet du présent document.

8 novembre 2018

Coordonnateurs responsables:

M. M. Hadi
Directeur régional
Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale
et Asie centrale
courriel: muhannad.hadi@wfp.org

Mme S. Haydock
Directrice de pays
courriel: sally.haydock@wfp.org

Justification

1. Le plan stratégique de pays provisoire de transition (PSPP-T) actuel du PAM pour l'Iraq a été approuvé en 2017 en vue de couvrir les activités menées de janvier à décembre 2018. Durant cette période, le Gouvernement a entrepris de conduire un examen stratégique national de la sécurité alimentaire, qui étayera l'élaboration du plan stratégique de pays dont le lancement est prévu mi-2019. Les résultats préliminaires de l'examen indiquent que des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté et permettent de dégager cinq domaines dans lesquels il conviendra d'intervenir à l'avenir: le renforcement des mécanismes de filets de sécurité; l'accroissement de la production agricole durable; la lutte contre le double fardeau de la malnutrition; l'amélioration des perspectives d'emploi, en particulier au profit des jeunes et des femmes; et la réforme des politiques régissant la commercialisation, les échanges commerciaux et les prix.
2. Compte tenu de ces résultats, la présente révision du PSPP-T permettra au PAM d'adapter ses activités en Iraq afin de faciliter le passage harmonieux à une stratégie de pays à long terme.
3. Le report de six mois de la date de fin du PSPP-T, à savoir, de janvier à juin 2019, offre également la possibilité de revoir les chiffres calculés fin 2017 qui sous-tendent la planification initiale. Au moment de l'approbation du PSPP-T, l'hypothèse retenue était qu'un grand nombre de personnes déplacées regagneraient leur lieu d'origine dans le courant du premier semestre de 2018, avant les élections de mai 2018. Or, les tendances indiquent que ces retours se font à un rythme plus lent que prévu. Au niveau national, 40 pour cent des personnes déplacées en raison du conflit doivent encore réintégrer leurs foyers¹. À l'issue des élections du 12 mai 2018, le processus de formation d'un gouvernement est toujours en cours et pourrait se prolonger. La stagnation de la situation sur le plan politique pourrait aussi contribuer à aggraver l'insécurité compte tenu de la présence persistante d'éléments de l'État islamique d'Iraq et du Levant dans le pays. Dans ce contexte, la présente révision permet également de définir plus précisément les activités menées par le PAM au titre du récent plan des Nations Unies pour le relèvement et le renforcement de la résilience en Iraq en 2018 et en 2019, la priorité étant donnée aux zones où l'extrémisme violent pourrait se manifester.
4. La présente révision vise donc à reporter de janvier à juin 2019 la date d'achèvement des activités menées par le PAM au titre du PSPP-T et à ajuster les chiffres planifiés pour plusieurs d'entre elles, compte tenu de l'instabilité de la situation politique et humanitaire. Ces modifications peuvent se résumer comme suit:
 - *Activité 1*: prolongation jusqu'en juin 2019 et révision de la planification étant donné qu'en 2018 et 2019, le rythme de retour des personnes déplacées est plus lent que prévu. Le budget révisé s'élève à 153 719 657 dollars;
 - *Activité 2*: poursuite du programme de repas scolaires d'urgence pendant l'année scolaire 2018/2019 commençant en septembre 2018, pour un budget révisé de 35 296 641 dollars;

¹ Données relatives au premier trimestre de 2018. Source: *Return Trends Overview*, groupe de travail chargé d'examiner les retours, avril 2018.

- *Activité 3*: prolongation de l'activité en 2019, assortie d'une réduction du nombre de bénéficiaires prévus pour le restant de l'année 2018 et au-delà, compte tenu des résultats d'une évaluation de la vulnérabilité menée en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Le budget révisé s'élève à 21 437 733 dollars;
- *Activité 4*: réduction des activités, avec recentrage sur le programme *Tech for Food*, pour un budget révisé de 5 267 508 dollars;
- *Activité 5*: prolongation en 2019 et réduction du nombre de bénéficiaires afin de mieux rendre compte de la portée des activités actuelles de renforcement de la résilience, pour un budget révisé de 45 719 369 dollars;
- *Activité 6*: prolongation en 2019 sans modification du budget actuel de 1 220 390 dollars;
- *Activités 7 à 10*: prolongation des activités en 2019, avec l'apport des légères modifications décrites dans les parties suivantes, pour un budget révisé de 3 658 679 dollars, 2 318 343 dollars, 686 802 dollars et 912 154 dollars, respectivement.

Modification

5. Le calcul de l'appui à fournir au titre de l'activité 1 reposait sur l'hypothèse initiale selon laquelle un grand nombre de personnes déplacées regagneraient leurs foyers avant les élections de mai 2018. Or, avant et après les élections, l'effectif global de la population résidant dans des camps est resté quasiment stable, certaines familles rentrant chez elles, mais d'autres prenant leur place dans les camps. Le nombre de bénéficiaires prévus a donc été ramené de 780 000 à 585 000 personnes par mois en 2018, puis à 442 000 pour la période janvier-juin 2019.
6. Afin de gérer la fermeture des camps et leur regroupement à long terme, le Gouvernement a mis en place des comités chargés des retours dans cinq gouvernorats. Ces comités, qui sont placés sous la direction des autorités locales et composés de membres d'organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales (ONG), sont chargés de veiller à ce que le retour des personnes déplacées soit fondé sur un certain nombre de principes. L'efficacité de ces comités risque cependant d'être limitée si un gouvernement central n'est pas formé rapidement, ce qui amenuiserait ensuite les possibilités de mettre en place un processus de retour efficace. Selon les estimations actuelles, la population des camps devrait diminuer avant la prochaine rentrée scolaire. La situation en matière de sécurité continuant de s'améliorer, le PAM s'attend également à ce qu'un nombre croissant de personnes déplacées rentrent chez elles après l'hiver. D'ici là, les activités de préparation aux situations d'urgence et de planification des interventions en cas de crise demeureront essentielles compte tenu de la persistance d'un degré d'instabilité élevé, comme indiqué plus haut. Divers facteurs, notamment les habitations endommagées, les tensions communautaires et l'absence de services dans la zone d'origine, ont une incidence sur le taux de retour des personnes déplacées. Le PAM estime qu'il faut mettre en place des solutions plus durables sur les lieux de déplacement pour venir en aide aux personnes déplacées. Ces solutions pourraient être réalisées dans le cadre des activités de renforcement de la résilience du PAM.
7. Au cours du premier trimestre de 2018, au titre de l'activité 2, le PAM a lancé un programme de repas scolaires d'urgence à Mossoul, dont ont bénéficié 87 000 écoliers. Le projet pilote ayant été couronné de succès, le PAM aidera le Ministère de l'éducation à étendre le programme aux zones du pays les plus touchées par le conflit et les plus vulnérables, y compris celles où le PAM n'est pas présent actuellement. Les modalités d'intervention, les sites et l'assortiment alimentaire seront spécifiquement définis en collaboration avec le

Ministère de l'éducation avant le début de l'année scolaire, en septembre 2018. Du fait de l'inexactitude des données officielles relatives aux enfants scolarisés à Mossoul, le programme a eu une portée limitée au cours du premier trimestre. Le PAM prévoit néanmoins d'augmenter le nombre d'enfants bénéficiaires en étendant l'assistance à de nouvelles écoles au cours de l'année scolaire 2018/2019. Pour la période allant de janvier à juin 2019, le nombre total des bénéficiaires prévus au titre de ce programme s'élève à 110 000 enfants.

8. Dans le cadre de l'activité 3, le PAM continuera d'apporter une assistance alimentaire générale aux réfugiés syriens les plus vulnérables résidant dans les camps. À partir de juillet 2018, une opération de ciblage sera menée en collaboration avec le HCR dans les neuf camps de réfugiés situés dans le Kurdistan iraquien. Cette opération comprendra notamment des activités de suivi visant la collecte d'informations relatives à la protection et à la sécurité alimentaire et leur vérification. Une première étude menée en 2017, à savoir une évaluation conjointe de la vulnérabilité menée par le PAM et le HCR, a révélé que 13 pour cent des réfugiés résidant dans les camps étaient en situation d'insécurité alimentaire. L'évaluation a fait apparaître que les ménages de réfugiés dirigés par un homme tendaient à jouir d'une plus grande sécurité alimentaire que les ménages dirigés par une femme, et que dans les familles comptant des femmes enceintes ou allaitantes les risques d'insécurité alimentaire étaient plus élevés. Une initiative de ciblage interinstitutions menée par le PAM, le HCR et les ONG partenaires a été lancée en juillet 2018 afin que l'assistance cible ceux qui en ont le plus besoin. L'évaluation conjointe de la vulnérabilité ayant montré que seul un petit nombre de familles de réfugiés était en situation d'insécurité alimentaire, le nombre actuel des bénéficiaires d'une assistance alimentaire sera réduit afin de cibler les plus nécessiteux. Les chiffres sous-tendant la planification ont été ajustés sur la base de ce ciblage.
9. L'activité 4 a été réduite et recentrée sur un seul programme, *Tech for Food*, étant donné la complexité de celui-ci et le fait que de nombreux autres acteurs mènent des activités de renforcement de la résilience en faveur des réfugiés syriens. Cette modification a entraîné une réduction considérable du nombre des bénéficiaires prévu qui, pour la période allant de janvier à juin 2019, s'élève à 1 050 personnes. Cependant, compte tenu du succès de la phase pilote lancée en 2017 à Souleimaniye, le PAM s'emploie actuellement à étendre modestement l'initiative à Erbil, Duhok et Mossoul, en 2018, et réfléchira à son éventuelle extension à d'autres régions du pays afin d'en faire bénéficier les personnes déplacées et les communautés d'accueil. Cette approche vise à promouvoir la cohésion sociale dans les zones ciblées. Le programme a pour objectif de renforcer les compétences des participants, hommes et femmes, en matière de technologies digitales afin d'améliorer leurs perspectives d'accès à des moyens d'existence durables. Les participants recevront également une allocation en espèces. Au cours des neuf premiers mois de mise en œuvre du programme, 60 pour cent des participants étaient des femmes.
10. La portée des programmes de renforcement de la résilience mis en œuvre au titre de l'activité 5 sera réduite car ces programmes ont été déployés à plus petite échelle que prévu en raison du manque de partenaires, des difficultés d'accès persistantes et du rythme de retour des personnes déplacées plus lent qu'escompté. Pour la période allant de janvier à juin 2019, le nombre total de bénéficiaires prévu s'élève à 86 970. Les activités du PAM ont été concentrées dans les zones de retour des personnes déplacées. L'objectif du PAM consistant à mettre davantage l'accent sur la reconstruction dans les zones sortant du conflit sera harmonisé avec le plan des Nations Unies pour le relèvement et le renforcement de la résilience, lancé début 2018. Comme dans le cas de l'activité 4, les projets relevant de l'activité 5 viseront à favoriser une plus grande cohésion sociale et à promouvoir l'égalité entre les sexes. La prise en compte de la problématique hommes-femmes et de la question de la protection ainsi que les consultations menées avec les participants des deux sexes

contribueront à éclairer le choix des activités, et le PAM suivra l'évolution de la situation au moyen d'indicateurs relatifs à l'utilisation du temps des femmes et à la participation de celles-ci aux activités et à la prise de décisions. Le plan des Nations Unies pour le relèvement et le renforcement de la résilience comporte neuf composantes, dont trois seront mises en œuvre dans les communautés hautement prioritaires où l'extrémisme violent pourrait resurgir. Les activités de renforcement de la résilience que mène le PAM relèvent des grands axes 3 et 9 de ce plan (relance de l'agriculture et remise en état des systèmes de gestion des ressources en eau, et promotion de la réconciliation des communautés).

11. Au titre de cette activité, le PAM renforcera également sa contribution aux efforts de protection sociale. Il aidera le Ministère du commerce à moderniser la plateforme technologique du système public de distribution, afin d'en renforcer les mécanismes internes et de faire en sorte que l'assistance voulue parvienne aux plus vulnérables. En Iraq, le système public de distribution constitue le principal filet de protection sociale, et une plateforme technologique modernisée présentant une bonne interopérabilité signifie qu'une meilleure coordination de l'assistance alimentaire entre le système public de distribution, le PAM et d'autres partenaires facilitera la mise en place d'un registre unique en matière de protection sociale conformément aux objectifs de la réforme du système public de distribution, tels qu'énoncés dans la stratégie de réduction de la pauvreté pour 2018-2022.
12. Au titre de l'activité 6, le PAM adoptera une approche transversale de la programmation à dimension nutritionnelle et du renforcement des capacités au sein des systèmes publics. Toutes les activités du PAM intégreront une programmation à dimension nutritionnelle dans leurs modalités de transfert.
13. Les budgets 2018 relatifs aux modules de la logistique, des télécommunications d'urgence et de la sécurité alimentaire (activités 7 à 9) ont été adaptés début 2018 lors de la première révision du PSPP-T. En 2019, le budget du module de la sécurité alimentaire sera de nouveau réduit parce que le poste de coordonnateur du module sera confié à une personne recrutée sur le plan national et que les besoins d'urgence ont baissé. S'agissant du module de la logistique, le PAM prévoit une réduction des activités compte tenu des demandes des partenaires, l'accent étant mis plus particulièrement sur la poursuite de la coordination, de la mise en commun des informations, du renforcement des capacités, de la préparation aux situations d'urgence et, dans une moindre mesure qu'auparavant, de la fourniture de services d'entreposage communs. En ce qui concerne le module des télécommunications d'urgence, les activités traditionnelles consistant à assurer des services sécurisés de télécommunications et de connectivité des données laisseront la place à la prestation de services en faveur des communautés.
14. Enfin, au titre de l'activité 10, le PAM continuera d'apporter son appui à la communauté humanitaire en 2019, en offrant les services de sa plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE), en aidant les acteurs humanitaires à mettre en commun et à utiliser l'information dans un esprit de collaboration et en renforçant les liens entre le secteur humanitaire et les dispositifs publics de protection sociale et de filet sécurité.

Analyse des bénéficiaires

| TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES TRANSFERTS DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DES TRANSFERTS MONÉTAIRES, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ | | | | | | | | | | |
|---|--|------------------|----------------|----------------|------------------------|----------------|-----------------|------------------|----------------|----------------|
| Effet direct stratégique | Activité | Chiffres actuels | | | Augmentation/réduction | | | Chiffres révisés | | |
| | | Garçons/ hommes | Filles/ femmes | Total | Garçons/ hommes | Filles/ femmes | Total | Garçons/ hommes | Filles/ femmes | Total |
| 1 | 1. Assistance alimentaire générale sous la forme de transferts de type monétaire réguliers ou de droits à prestations alimentaires mensuelles en nature, et de rations prêtes à consommer pendant la phase initiale du déplacement | 382 604 | 398 220 | 780 000 | -95 984 | -99 901 | -195 885 | 286 620 | 298 319 | 584 115 |
| | 2. Assistance dans les écoles nouvellement récupérées et remises en état | 61 200 | 58 800 | 120 000 | -5 000 | -5 000 | -10 000 | 56 200 | 53 800 | 110 000 |
| 2 | 3. Assistance alimentaire générale en faveur des réfugiés vulnérables | 33 670 | 31 330 | 65 000 | -4 715 | -211 | -4 926 | 28 955 | 31 119 | 60 074 |
| 3 | 4. Appui aux activités relatives à la résilience et aux moyens d'existence en faveur des réfugiés syriens | 5 180 | 4 820 | 10 000 | -4 637 | -4 313 | -8 950 | 543 | 507 | 1050 |
| | 5. Renforcement de la résilience des personnes en situation d'insécurité alimentaire grâce à des activités relatives aux moyens d'existence et à des mesures de protection sociale | 76 500 | 73 500 | 150 000 | -31 824 | -31 206 | -63 030 | 44 676 | 42 294 | 86 970 |
| Total | | 416 274 | 429 550 | 845 824 | | | | 371 775 | 383 238 | 755 013 |

Transferts

15. La stratégie globale concernant les transferts effectués au titre de l'activité 1 demeure inchangée par rapport au PSPP-T initial. Le PAM fournissait au départ des secours d'urgence à 781 000 personnes déplacées résidant dans des camps, sous forme d'une assistance alimentaire en nature (530 000 personnes) et de transferts de type monétaire (251 000 personnes). Les bénéficiaires de transferts de type monétaire reçoivent leurs prestations mensuelles grâce à des transferts d'argent par téléphonie mobile et aux cartes associées au système SCOPE. Afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience du programme, le PAM développera le recours aux transferts de type monétaire selon qu'il convient. À partir de juillet 2018, 50 000 personnes supplémentaires vivant dans les camps d'Anbar, de Duhok, de Souleimaniye et de Diyala bénéficieront d'une assistance non plus en nature mais sous forme de transferts de type monétaire. Cela signifie que, pendant la période allant de janvier à juin 2019, le nombre de bénéficiaires recevant une assistance baissera, passant à 442 000 personnes, dont 240 000 recevront une assistance en nature et 202 000 des transferts de type monétaire. Les transferts effectués au titre de l'activité 2 devraient se poursuivre sous forme de repas scolaires composés de pain, de fruits, de fromage et d'eau et, éventuellement, de barres à base de dattes, compte tenu du succès du projet pilote mené

à Mossoul. Les transferts effectués au titre des activités 3 à 5 se poursuivront sous forme de transferts de type monétaire. Le Gouvernement a fait savoir que, pour la nouvelle année scolaire, il souhaiterait que les transferts destinés aux repas scolaires soient étendus à de nouvelles zones et interrompus à Mossoul.

| TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ | | | | | | | |
|---|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| | Effet direct stratégique 1 | | | | Effet direct stratégique 2 | | Effet direct stratégique 3 |
| | Activité 1 | | | Activité 2 | Activité 3 | Activité 4 | Activité 5 |
| Type de bénéficiaires | Personnes déplacées | | | Écoliers | Réfugiés syriens | Réfugiés syriens | Rapatriés |
| Modalité | Assistance en nature (ration alimentaire familiale) | Assistance en nature (ration d'aide immédiate) | Transferts de type monétaire |
| Céréales | 333 | | | | | | |
| Légumes secs | 66 | | | | | | |
| Huile | 30 | | | | | | |
| Sel | 5 | | | | | | |
| Sucre | 33 | | | | | | |
| Poulet en conserve | | 80 | | | | | |
| Haricots en conserve | | 80 | | | | | |
| Pois chiches en conserve | | 80 | | | | | |
| Biscuits | | 107 | | | | | |
| Dattes | | 80 | | | | | |
| Pain et fromage | | | | | | | |
| Lait et fruits | | | | | | | |
| Nombre total de kilocalories par jour | | | | | | | |
| Pourcentage de kilocalories d'origine protéique | | | | | | | |
| Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour) | | | 0,57 | 1,07 | 0,63 | 0,63 | 0,57 |
| Nombre de jours d'alimentation | 30 | 3 | 30 | 20 | 30 | 30 | 30 |

| TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES / TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR | | |
|---|------------------------------|-------------------------------|
| Produits alimentaires/ transferts de type monétaire | Total (en tonnes) | Total (en dollars) |
| Céréales | 50 952 | 20 410 344 |
| Légumes secs | 10 102 | 10 000 899 |
| Huile et matières grasses | 4 592 | 4 683 791 |
| Autres | 6 722 | 3 993 608 |
| Total (produits alimentaires) | 72 368 | 39 088 642 |
| Transferts de type monétaire | | 110 008 310 |
| Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire) | 72 368 | 149 096 952 |

Chaîne d'approvisionnement

16. La présente révision ne devrait entraîner aucune modification notable des modalités liées à la chaîne d'approvisionnement. Dans le cadre du dispositif actuel, les produits entrant dans la composition des rations alimentaires familiales sont achetés à des conditions FCA (franco transporteur) en Turquie, puis transportés par les soins du bureau de pays du PAM jusqu'au centre de distribution principal établi à Erbil. Ils sont ensuite livrés en fonction des besoins dans tout le pays par voie de terre, et à Bagdad par transport intérieur. Les rations d'aide immédiate sont achetées à des conditions DAP (rendues au lieu de destination) pour Erbil et Bagdad. Ces modalités se sont avérées être les plus viables et celles qui offrent le meilleur rapport coût-efficacité. Le bureau de pays conservera cependant à titre de mesure de secours d'autres couloirs de livraison passant par l'Iran et la Jordanie. Il est possible que des difficultés surgissent suite à la mise en place de nouvelles procédures de dédouanement au poste-frontière d'Ibrahim Khalil, dont les autorités de contrôle ont changé.

Autres considérations

17. En 2018, le bureau de pays s'est heurté à des difficultés s'agissant de mobiliser des ressources, en particulier en faveur des personnes déplacées, pour les raisons suivantes: existence de situations d'urgence concomitantes dans la région et ailleurs, perception de l'Iraq comme étant sorti de la situation de conflit, incertitudes relatives à la formation d'un nouveau gouvernement et difficultés rencontrées pour estimer le nombre de personnes déplacées qui regagnent leurs foyers. Les fonds dont on dispose pour le PSPP-T représentent 74 pour cent du budget, et cela principalement grâce à un report important de l'année 2017. D'après les estimations, l'enveloppe globale du bureau de pays sera de l'ordre de la moyenne de ressources mobilisées entre 2014 et 2017, à savoir 72 pour cent.

Ventilation des coûts

| | Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2 | Résultat stratégique 2/ cible 2 de l'ODD 2 | Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2 | Résultat stratégique 2/ cible 2 de l'ODD 2 | Résultat stratégique 8/ cible 16 de l'ODD 17 | Total |
|---|--|--|--|--|--|-------------------|
| | Effet direct stratégique 1 | Effet direct stratégique 2 | Effet direct stratégique 3 | Effet direct stratégique 4 | Effet direct stratégique 5 | |
| Domaine d'action privilégié | Intervention face à une crise | Intervention face à une crise | Renforcement de la résilience | Renforcement de la résilience | Intervention face à une crise | |
| Transferts | 60 070 972 | -1 885 476 | -7 675 185 | 328 325 | -1 372 007 | 49 466 630 |
| Mise en œuvre | 3 027 283 | -328 230 | -4 224 447 | 32 500 | -13 249 | -1 506 142 |
| Coûts d'appui directs ajustés | | | | | | 2 191 261 |
| Total partiel | | | | | | 50 151 749 |
| Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent) | | | | | | 3 259 864 |
| Total | | | | | | 53 411 613 |

| | Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2 | Résultat stratégique 2/ cible 2 de l'ODD 2 | Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2 | Résultat stratégique 2/ cible 2 de l'ODD 2 | Résultat stratégique 8/ cible 16 de l'ODD 17 | Total |
|---|--|--|--|--|--|--------------------|
| | Effet direct stratégique 1 | Effet direct stratégique 2 | Effet direct stratégique 3 | Effet direct stratégique 4 | Effet direct stratégique 5 | |
| Domaine d'action privilégié | Intervention face à une crise | Intervention face à une crise | Renforcement de la résilience | Renforcement de la résilience | Intervention face à une crise | |
| Transferts | 158 864 345 | 20 872 651 | 38 372 809 | 983 536 | 6 069 662 | 225 163 003 |
| Mise en œuvre | 8 571 101 | 2 783 982 | 2 121 795 | 97 500 | 641 581 | 14 215 960 |
| Coûts d'appui directs ajustés | 10 044 645 | 1 418 709 | 2 434 381 | 64 870 | 402 351 | 14 364 956 |
| Total partiel | 177 480 092 | 25 075 343 | 42 928 985 | 1 145 906 | 7 113 593 | 253 743 919 |
| Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent) | 11 536 206 | 1 629 897 | 2 790 384 | 74 484 | 462 384 | 16 493 355 |
| Total | 189 016 298 | 26 705 240 | 45 719 369 | 1 220 390 | 7 575 977 | 270 237 274 |